



Rennes, le 17 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

INTERDICTION DE REGULATION DES CHOUCAS : DES DECISIONS LOURDES DE CONSEQUENCES POUR L'AGRICULTURE BRETONNE

Les agriculteurs bretons doivent faire face à un développement exponentiel des populations de choucas et avec lui leurs cortèges de dégâts dans les cultures. Années après années, nous voyons nos récoltes anéanties par des colonies de plus en plus nombreuses de choucas ! A cela s'ajoutent les diverses crises que traverse l'agriculture.

Des autorisations de régulation avaient été obtenues pour limiter le développement exponentiel des choucas d'abord constaté dans le Finistère et aujourd'hui sur l'ensemble de la région. D'après les chiffres de la Chambre d'Agriculture, les dégâts assumés par les agriculteurs s'élèvent à 3 millions d'€ en 2020, 970 000 € en 2021. A ce jour, pour 2022, ils s'élèvent déjà à 1 200 000 € pour 400 déclarations sur la base de déclarations volontaires d'agriculteurs qui sont loin d'être exhaustives. Au-delà du coût pour l'agriculture s'ajoutent les nuisances générées par la présence des choucas sur le bâti ou en agglomération (bouchage de cheminées, bruit, défécations, etc ...), ayant conduit déjà à plusieurs décès.

Répondant favorablement à la demande de groupuscules ne représentant qu'eux-mêmes et déconnectés des problématiques de notre région, la justice a décidé d'annuler les arrêtés préfectoraux permettant les prélèvements. Dans le même temps, une étude du Ministère de l'Environnement, dont les conclusions étaient connues avant sa réalisation, rend les agriculteurs responsables en offrant l'alimentation nécessaire au développement des choucas. Un comble !

Les croyances d'une Sainte Mère Nature s'autogérant, développée par des associations disant vouloir protéger la nature, sont excessivement reprises dans les administrations et par de plus en plus de juges. Cet activisme est lui bien responsable de la destruction du travail des agriculteurs.

Comme pour le sanglier, pour le corbeau, l'étourneau, le ragondin et bien d'autres : la maîtrise des populations est facteur d'équilibre. Le développement exponentiel du choucas en fait une espèce qui n'est plus du tout menacée et met à mal la biodiversité car, là où ils sont présents en trop grand nombre, passereaux, rouges-gorges et autres oiseaux disparaissent.

Les agriculteurs ont pour vocation première de nourrir les hommes, ils ne négligent pas pour autant leur rôle dans l'équilibre de la biodiversité.

Contacts :

Thierry COUE, Président de la FRSEA Bretagne - Tél : 06.07.35.20.33

Charles FOSSE, Président des JA Bretagne - Tél : 06.60.74.13.53